



PREJ 21 BLOQUÉ QUAND LE TERRAIN DIT STOP

UISP FO Justice Dijon tient d'abord à **saluer et remercier l'ensemble des agents du PREJ 21 mobilisés ce matin**. Une mobilisation digne, responsable, collective, et surtout parfaitement compréhensible au regard de ce que les agents subissent depuis trop longtemps.

Ce matin, à l'unanimité des agents présents, un mouvement de blocage a été décidé au PREJ 21. Pourquoi ? Parce qu'à force de **tirer sur la corde, il ne faut pas s'étonner qu'elle finisse par claquer.**

Une nouvelle prise de service, un nouveau planning changé, des agents qui découvrent qu'ils ne sont plus positionnés sur les missions prévues, des réorganisations permanentes, des rotations à foison, des journées qui s'empilent, une vie personnelle broyée par l'improvisation permanente : **STOP !**

Et au milieu de **ce grand numéro de prestidigitation administrative, la fameuse consigne imposant qu'un gradé reste sur base devait absolument être appliquée, quitte à pulvériser l'organisation de tout le service. Peu importe les conséquences sur les agents, peu importe la cohérence opérationnelle, peu importe le terrain** : l'essentiel, visiblement, était que la consigne tombe, **même si elle tombait sur la tête de tout le monde.**

UISP FO Justice Dijon le dit clairement : **les agents du PREJ ne sont pas une variable d'ajustement, encore moins une réserve corvéable à merci du lundi au vendredi.**

L'activité judiciaire explose. Les établissements débordent. Les extractions s'enchaînent. La demande augmente. Mais les effectifs, eux, ne suivent pas. **Au 1er mai 2026, la France comptait 88 654 personnes détenues pour 63 322 places, avec une densité carcérale nationale de 140 %. Les maisons d'arrêt explosent à 172,6 %, et la MA Dijon atteint 179,5 %.** Dans ce contexte, croire qu'un effectif PREJ inchangé depuis 2024 pourra absorber toujours plus de missions, toujours plus de contraintes, toujours plus de modifications, **relève soit du déni, soit du mépris.**

Il est mathématiquement impossible de faire toujours plus avec les mêmes moyens, sauf à casser les agents.

Les agents ont dénoncé ce matin l'instabilité permanente des plannings, les changements de service à répétition, les rotations en cascade, le flux tendu devenu mode de gestion, et cette logique absurde qui consiste à remplir la moindre disponibilité comme si un agent libre sur un planning était une anomalie administrative à corriger d'urgence.

Il n'est pas concevable que les agents PREJ ne puissent plus organiser leur vie privée.

Il n'est pas concevable que chaque trou dans un planning devienne automatiquement une mission supplémentaire.

Il n'est pas concevable d'enchaîner des rotations sous 41 degrés en plein épisode caniculaire pendant que tout le pays parle de prévention, de santé et de protection des personnels.

Il n'est pas concevable de programmer certaines missions avec plus de dix heures de route pour des audiences JLD, comme si la fatigue, la sécurité routière et la santé des agents étaient des détails.

Ce matin, les agents du PREJ 21 ont donc dit STOP ! Et c'est LEGITIME !

Le DESP s'est déplacé sur le PREJ et a entendu la colère des agents. À l'issue des échanges, plusieurs engagements ont été obtenus : **la mise en place d'un groupe de travail sur la stabilité des plannings, la révision des plannings des semaines à venir afin de les optimiser et de les alléger, ainsi que l'ouverture d'un groupe de travail sur les bonnes pratiques entre ARPEJ, PREJ et ELSP.**

UISP FO Justice Dijon rappelle également qu'il est hors de question que les établissements soient fragilisés par la découverte de postes ELSP au dernier moment pour absorber des missions EJ. Les ELSP ne doivent pas devenir la rustine permanente d'une organisation qui refuse de regarder ses propres limites. C'est la sécurité de nos collègues, de nos structures et des missions qui est en jeu.

Malgré ces annonces, les agents ont maintenu leur vigilance. La DIA s'est ensuite déplacée afin de garantir aux agents du PREJ 21 que les engagements pris seraient suivis d'effets. **C'est à une large majorité qu'il a été décidé de suspendre le mouvement.**

Malgré ces choses soient parfaitement claires : **il s'agit d'une suspension. Pas d'un renoncement. Pas d'un blanc-seing. Pas d'un retour à la normale comme si rien ne s'était passé.**

Les agents du PREJ 21 jugeront sur pièces. Dès les prochains jours. Dès les prochains plannings. Dès les prochaines modifications.

Si les engagements ne sont pas respectés, si les plannings ne sont pas stabilisés, si l'allègement annoncé reste une promesse de couloir, UISP FO Justice Dijon prendra ses responsabilités.

La coupe était pleine.
Elle l'est toujours.
Nous avons simplement posé le verre !

UISP FO Justice Dijon
Le : 26/06/2026

